

Compte-rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion du 9 février 2024

A. Points de gestion courante

A.1. Approbation de l'ordre du jour

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la réunion du 9 février 2024.

A.2 Approbation du rapport des discussions et du compte-rendu des décisions de la réunion du 18 décembre 2023

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et le compte-rendu des décisions de la réunion du 18 décembre 2023.

A.3.a Donations : Donations reçues depuis la réunion du 18 décembre 2023

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations en espèce présentées depuis la réunion du 13 juillet 2023. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la justice dans ses attributions.

A.3.b Donations : Analyse statistique des donations de l'année 2023

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport d'analyse des donations de l'année 2023.

A.4.a Conventions de coopération internationale : Université Senghor (Égypte)

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de l'accord de coopération de double diplomation concernant le Master en études parlementaires avec l'Université Senghor (Égypte).

A.4.b Conventions de coopération internationale : Accord de consortium pour le projet « Institut de Photonique »

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de l'accord de consortium pour la réalisation du projet « Institut de photonique ».

A.5 Convention avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur : Bourses d'études et aides financières pour l'année 2024 – ratification

Décision : Le Conseil de gouvernance ratifie la signature de la convention avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur relative aux bourses d'études et aides financières pour l'année 2024.

A.6 Audit interne : Déclaration d'indépendance 2023 – notification

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la déclaration d'indépendance de l'audit interne au titre de l'année 2023.

A.7 Contribution de l'Université au rapport annuel 2023 du MESR – approbation

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête la contribution de l'Université au rapport annuel 2023 du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

A.8 Primes au personnel 2023 : Analyse statistique des attributions – notification

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport statistique concernant les primes au personnel pour l'année 2023.

A.9 Congé scientifique – notification des rapports

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de cinq rapports de congé scientifique.

A.10 Engagement de professeurs par le Recteur – information

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'engagement par le Recteur d'un professeur assistant.

B. Points d'ordre général

B.1 Informations du Président du Conseil de gouvernance et rapports des comités du Conseil

B.2 Ombudsman – rapport 2023 et modification de la charte

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport 2023 de l'Ombudsman et invite le Recteur à assurer le suivi des recommandations formulées dans le rapport.

Le Conseil de gouvernance approuve les modifications à la charte de l'Ombudsman.

B.3 Informations du Commissaire du Gouvernement

B.4 Rapport d'activités et de gestion du Recteur

B.5.a Recherche : Projet « Google Cloud »

Décision : Le Conseil de gouvernance mandate le Président et le Recteur à finaliser et formaliser les négociations d'une lettre d'intention avec « Google Cloud ».

B.5.b Recherche : Projet « Losch Centre for Rare Childhood Diseases »

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le principe de la soumission du projet « Losch Centre for Rare Childhood Diseases » sur base des documents présentés en séance.

Il demande au Recteur

- de renégocier la question des frais généraux (« overhead ») ;
- de prendre l'avis de la nouvelle direction du LNS concernant la direction du projet ;
- de resoumettre le projet pour approbation après clarification de ces points.

B.6.a Budget et finances : Réalisé 2023 vs budget 2023

Décision : Le Conseil de gouvernance prend note de la situation financière de l'Université au 31 décembre 2023 par rapport au budget 2023.

Lors de la séance de mars 2024 au cours de laquelle les comptes annuels 2023 lui seront présentés, le Conseil de gouvernance invite le Recteur et le Directeur administratif et financier à soumettre au Conseil une mise à jour du budget 2024 et de la planification financière 2025 et 2026.



B.6.b Budget et finances : Plan de recrutement 2024

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le plan de recrutement 2024.

B.7.a Recrutements : Commission de recrutement pour le poste de vice-recteur académique

Décision : Le Conseil de gouvernance nomme la commission de recrutement pour le poste de vice-recteur académique.

La commission est constituée comme suit :

- Monsieur Jens Kreisel, recteur, président ;
- Monsieur Philippe Dubois, recteur de l'Université de Mons ;
- Madame Natalia Filatkina, membre du Conseil de gouvernance ;
- Madame Joana Pereira Cardoso, membre du Conseil de gouvernance ;
- Madame Christine Schiltz, professeure à l'Université du Luxembourg ;
- Monsieur Jeannot Trampert, membre du Conseil de gouvernance.

B.7.b Recrutements : Commission de recrutement pour le poste de directeur du Centre interdisciplinaire en droit européen

Décision : Le Conseil de gouvernance nomme la commission de recrutement pour le poste de directeur du Centre interdisciplinaire en droit européen.

La commission est constituée comme suit :

- Monsieur Jens Kreisel, recteur, président ;
- Madame Yvonne Flour, membre du Conseil de gouvernance ;
- Madame Katalin Ligeti, doyenne de la FDEF ;
- Madame Joana Pereira Cardoso, membre du Conseil de gouvernance ;
- Monsieur Giovanni Sartor, professeur à l'Université de Bologne et au EUI de Florence ;
- Madame Anne Weyembergh, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

B.8 ULCC – direction et gouvernance

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'échec du recrutement de la direction de ULCC. Il invite le Recteur à présenter une analyse pour les suites à donner à ce dossier et en particulier une démarche pour développer une offre de formation académique continue.

B.9 Présentation des facultés par les doyens

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la présentation des facultés par les doyens.

B.10 Divers

C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

C.1 Nominations de professeurs émérites

Décision : Le Conseil de gouvernance attribue à Monsieur Raymond Bisdorff le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg.

Le Conseil de gouvernance attribue à Monsieur Arthur Limbach-Reich le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg.

Le Conseil de gouvernance attribue à Monsieur Georges Steffgen le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg.

C.2.a Formations : FSTM / Bachelor en sciences infirmières : Infirmier responsable de soins généraux

Décision : Tenant compte

- de la convention pluriannuelle avec le Gouvernement en matière de médecine et sciences infirmières ;
- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête l'ouverture du programme de « Bachelor en sciences infirmières : Infirmier responsable de soins généraux » (180 ECTS) /FSTM/ à partir de l'année académique 2024-2025.

C.2.b Formations : FSTM / Master en cybersécurité et cyberdéfense

Décision : Tenant compte

- de la convention avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes (Direction de la défense) en matière de cybersécurité et cyberdéfense ;
- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête l'ouverture du programme de « Master en cybersécurité et cyberdéfense » (120 ECTS) /FSTM/ à partir de l'année académique 2024-2025.

C.2.c Formations : FDEF / Bachelor en administration des affaires – modification

Décision : Tenant compte

- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la modification du programme de « Bachelor en gestion », renommé « Bachelor en administration des affaires » [*Bachelor in Business Administration*] (180 ECTS) /FDEF/ à partir de l'année académique 2024-2025.

C.2.d Formations : FHSE / Masters en sciences de l'éducation

Décision : Tenant compte

- de la convention pluriannuelle avec le Gouvernement en matière de sciences de l'éducation ;
- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête l'ouverture du programme de « Master en sciences de l'éducation : Gestion et développement des écoles » en temps partiel (60 ECTS) /FHSE/ à partir de l'année académique 2024-2025.

Tenant compte

- de la convention pluriannuelle avec le Gouvernement en matière de sciences de l'éducation ;
- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête l'ouverture du programme de « Master en sciences de l'éducation : Éducation inclusive et accessibilité pédagogique » en temps partiel (60 ECTS) /FHSE/ à partir de l'année académique 2024-2025.

Tenant compte

- de la convention pluriannuelle avec le Gouvernement en matière de sciences de l'éducation ;
- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête l'ouverture du programme de « Master en sciences de l'éducation : Développement de l'enseignement » en temps partiel (60 ECTS) /FHSE/ à partir de l'année académique 2024-2025.

C.3 Liste des formations et des frais d'inscription 2024-2025 – amendements

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête les amendements à la liste des formations de l'année académique 2024-2025.

Le Conseil de gouvernance arrête les frais d'inscription des formations 2024-2025. Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 27 juin 2018, les frais d'inscription seront soumis à l'approbation du ministre de tutelle.

* * *

La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le vendredi 22 mars 2024.

